



Secrétariat Général

Direction Générale des  
Ressources humaines

RAPPORT DE JURY

CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT DE L'ENSEIGNEMENT DU  
SECOND DEGRE

CONCOURS EXTERNE

SESSION 2009

TAHITIEN

option Anglais, Français Lettres modernes, Histoire-Géographie, Mathématiques.

Rapport présenté par Madame Louise PELTZER  
Professeur des Universités  
Présidente des Jurys

## COMPOSITION DU JURY

Le jury du concours externe du CAPES et du CAFEP-CAPES, section Tahitien est constitué comme suit pour la session 2009 :

### **Présidente**

Mme Louise PELTZER - Professeur des universités

### **Vice-présidente**

Mme Sylvia RICHAUD - Maître de conférences des universités

### **Secrétaire général**

M. Pitu ATENI - Professeur certifié

### **Membres du jury**

Mme Christine PEREZ - Maître de conférences des universités

Mme Elisabeth LABASTE/TETUANUI – Professeur Certifié

Mme Gaëlle GINESTET – Professeur agrégée

Mme Isabelle PROUST – Professeur agrégée

M. Félix ATEM - Maître de conférences des universités

M. Gérard GOUIRAN – Professeur des universités

M. Jean CHAUMINE - Maître de conférences des universités

M. Jean SALLES-LOUSTEAU – Inspecteur général de l'éducation nationale

M. Jean-Marie GOURSAUD - Professeur des universités

M. Renaud MELTZ - Maître de conférences des universités

M. Serge DUNIS – Professeur des universités

M. Yves PONCELET – Inspecteur général de l'Education nationale

La recommandation concernant l'usage de la graphie définie par l'arrête du 20 octobre 1982 suite a une délibération de l'assemblée territoriale de la Polynésie française reste inchangé. La liste des ouvrages cites en référence n'est pas exhaustive.

### **A. Littérature**

- Les traditions orales anciennes (chants de louange de la terre, des exploits guerriers, des gestes culturels valorisants ...)
- Les récits fondateurs de la mythologie et de la cosmogonie polynésiennes.
- L'épopée des migrations vers l'est, du peuplement et de l'implantation des hommes dans l'espace et le temps insulaires.
- Les cycles des atua ta'ata et des 'aito nui : Maui, Tafa'i, Rata et Hono'ura.
- Les textes sur l'origine et la fondation des îles.
- Création littéraire et poétique des temps contemporains.
- Représentations et discours littéraires sur les réalités polynésiennes du 19e et 20e siècle.

### **Bibliographie**

- Adams Henry, 1964. Mémoires d'Arii taimai. Paris : Publications de la Société des Océanistes, n° 12
- Amaru, Patrick, 2000. Te oho no te tau 'auhunera'a. Tahiti : Ta'atira'a Hitimano 'ura.
- Bodin Vonnick, 2006. Tahiti, la langue et société. Pape'ete : 'Ura Editions.
- De Bovis Edmond, 1978. Etat de la société tahitienne a l'arrivée des Européens. Pape'ete : Société des Etudes océaniques.
- Ellis William, 1972. A la recherche de la Polynésie d'autrefois. Paris : Publications de la Société des Océanistes n° 25.
- Henry T., 2000. Tahiti aux temps anciens. Paris : Publications de la Société des Océanistes n° 1 (1ere édition : 1962).
- Hiro Henri, 2004. Pehepehe i tau nunaa Message poétique. Tahiti : Haere Po.
- Mai-Arii, 1996. Genealogie commentées des arii des îles de la Société. Pape'ete : Société des Etudes Océaniques.
- Mapuhi Rui, 1985. Pehepehe. Te hia'ai-ao. Tahiti : Polycop.
- Mapuhi Rui, 1993. Pehepehe Tutava. Tahiti : Polycop.
- Moerenhout Jacques-Antoine, 1837. Voyages aux îles du Grand Océan. Paris : A. Maisonneuve.
- Morrison James, 1966. Journal de James Morrison. Paris : Publications de la Société des Océanistes n° 16.
- Nicole Jacques, 1988. Au pied de l'écriture : Histoire de la traduction de la Bible en tahitien. Papeete : Haere Po no Tahiti.
- Oliver Douglas L., 1974. Ancient Tahitian Society. Hawai'i : University Press of Hawai'i, 3 vol.
- Peltzer Louise, 1995. Lettre a Poutaveri. Tahiti : Scoop.
- Pomare Takau, 1971. Mémoires de Marau Taaroa. Paris : Publications de la Société des Océanistes, n° 27.
- Raapoto Turo, 1990. Te pinainai o te aau. Tahiti : Tupuna productions.
- Rattinassamy Martine, Millaud Hiriata, 2001. Porapora i te fanau tahi. Tahiti : ministère de la Culture de Polynésie française.
- Rodriguez, Maximo, 1930. Journal de Rodriguez, Premier Européen ayant habité Tahiti, Tautira, 1774-1775. Papeete : Imprimerie du Gouvernement.
- Saura Bruno., 2003. La lignée royale des Tama-toa de Ra'iatea (Îles-sous-le-Vent). Pape'ete : ministère de la Culture de Polynésie française, (Cahiers du Patrimoine [Savoirs et traditions] Puta Tumu 5)

- Saura Bruno, Daubard Patrick Matari'i, Millaud Hiriata., 2000. Histoire et traditions de Huahine & Pora Pora. Pape'ete : ministère de la Culture de Polynésie française (Cahiers du Patrimoine [Savoirs et traditions] Puta Tumu 1)
- Verin Pierre, 1969. L'ancienne civilisation de Rurutu (iles Australes, Polynésie française) : La période classique. Paris : Office de la Recherche Scientifique.
- Vibart Eric, 1987. Tahiti Naissance d'un paradis au siècle des Lumières. Bruxelles : Editions complexe.
- Les articles dans les JPS (Journal of the Polynésien Society), BSEO (Bulletin de la Société des Etudes Océaniques), et JSO (Journal de la Société des Océanistes) ayant trait aux points cités dans le programme mentionné ci-dessus

## **B. Civilisation**

- L'organisation sociale, politique, religieuse et économique des temps antérieurs à l'ère du Contact.
- Les croyances, rites et pratiques des temps anciens.
- la Polynésie à l'ère du contact : choc culturel, malentendus, transformations.
- Le 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle dans des îles de la Polynésie orientale (française) : tradition et modernité, rupture et mutations.
- Le fait colonial et le mouvement nationaliste en Polynésie française.

## **Bibliographie**

- Bailleul Michel, 2001. Les îles Marquises Histoire de la terre des hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Tahiti : ministère de la Culture de Polynésie française, (Cahiers du Patrimoine, Histoire 3)
- Bare Jean-François, 1987. Tahiti, Les temps et les Pouvoirs. Paris : ORSTOM.
- Bare Jean-François, 2002. Le Malentendu Pacifique. Paris : Editions des Archives contemporaines.
- Cheung Francis, 1998. Tahiti et ses îles (1919-1945) Etude d'une société coloniale aux antipodes de sa métropole. Paris : L'Harmattan.
- De Deckker Paul, 1997. Jacques-Antoine Moerenhout (1797-1879). Papeete : Au Vent des Îles.
- Laval Honoré, 1968. Mémoires pour servir à l'histoire de Mangareva 1834-1871. Paris : Publications de la Société des Océanistes, n° 15.
- Panoff Michel. La terre et l'organisation sociale en Polynésie. Paris : Payot, 1970, 286 p.
- Laux Claire, 2000. Les théocraties missionnaires en Polynésie au XIX<sup>e</sup> siècle, Des îles de Dieu dans les Mers du Sud ? Paris : L'Harmattan, (Mondes océaniques)
- O'Reilly Patrick, 1975. Tahiti aux temps de la reine Pomare. Paris : La Société des Océanistes et les Editions du Pacifique.
- Peltzer Louise, 2002. Chronologie des événements politiques, sociaux et culturels de Tahiti et des archipels de la Polynésie française. Tahiti : Au Vent des Îles.
- Regnault Jean-Marc, 1996. L'échec d'un nationalisme tahitien Te Metua. Polymages.
- Richaud Vahi Sylvia, 2001. Code des lois. Tahiti : ministère de la Culture de Polynésie française, (Cahiers du Patrimoine, Histoire 4).
- Robineau Claude, 1984. Du coprah à l'atome. Paris : Editions de l'O.R.S. TOM (Livre I).
- Saura Bruno, 1993. Politique et religion à Tahiti. Tahiti : Editions Polymages-Scoop.
- Saura Bruno, 1997. Pouvanaa à Oopa Son journal des années de guerre. Pape'ete : Au vent des Îles.
- Teissier Raoul, 1996. Chefs et notables au temps du Protectorat 1842-1880. Pape'ete : Société des Etudes Océaniques.
- La liste des ouvrages cités pour la littérature en Tahitien.

## **C. Épreuves à options**

Pour les épreuves à option, se reporter aux programmes de Capes des disciplines choisies en option Anglais, Français Lettres modernes, Histoire-Géographie, Mathématiques.

## STATISTIQUES

La session 2009 a enregistré 41 inscriptions.  
Voici la répartition :

- **pour le PUBLIC**

Inscrits	34
Présents	21
Admissibles	2
Admis(e)	1

- **pour le PRIVE**

Inscrits	7
Présents	5
Admissibles	1
Admis(e)	1

## EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

1. **Dissertation en tahitien** sur un sujet de littérature ou de civilisation tiré du programme.  
Durée : 4 heures  
Coefficient : 1
  
2. **Épreuve de traduction**. Au choix du jury, soit une version, soit un thème, soit une version et un thème  
Durée : 4 heures  
Coefficient : 1
  
3. **Épreuve à options** (coefficient : 1).

Les candidats ont le choix, lors de l'inscription au concours, entre les options suivantes : option français ; option histoire et géographie ; option anglais ; option mathématiques.

### **Option français**

Composition française (durée : six heures). La nature de l'épreuve est identique à celle de la première épreuve écrite d'admissibilité du concours externe du CAPES de lettres modernes et prend appui sur le même programme.

### **Option histoire et géographie**

Suivant le choix du candidat formulé lors de son inscription au concours :

Composition d'histoire ou composition de géographie se rapportant, chacune, au programme correspondant du concours externe du CAPES d'histoire et géographie (durée : cinq heures).

La composition d'histoire s'appuie sur divers documents relatifs au sujet donné. La composition de géographie, prenant appui elle aussi sur divers documents en rapport avec le sujet donné, comporte en outre un exercice obligatoire de cartographie.

### **Option anglais**

Commentaire dirigé en anglais d'un texte littéraire ou de civilisation se rapportant au programme des épreuves écrites d'admissibilité du concours externe du CAPES de langues vivantes étrangères : anglais (durée : cinq heures).

### **Option mathématiques**

Composition se rapportant au programme des épreuves écrites du concours externe du CAPES de mathématiques (durée : cinq heures). La nature de l'épreuve est identique à celle de l'épreuve dite "première composition" dudit CAPES.

## 1. DISSERTATION en tahitien

– sur les 22 copies corrigées du public :

Notes / 20	01	02	03	04	06
Nombre de copies	11	02	05	03	01

### En pourcentage

Notes / 20 de....	0 à 5	6 à 9	10 à 20
Nombre de copies	21	01	0
Pourcentage	95,45%	4,5 %	0 %

Note moyenne des copies : 02,18 sur 20

– sur les 5 copies corrigées du privé :

Notes / 20	01	02	03	11
Nombre de copies	02	01	01	01

### En pourcentage

Notes / 20 de....	0 à 5	6 à 9	10 à 20
Nombre de copies	04	0	01
Pourcentage	80 %	0 %	20 %

Note moyenne des copies : 03,60 sur 20

Pour les concours externes de recrutement de professeurs certifiés et concours d'accès à la liste d'aptitude de 2009, l'épreuve écrite de dissertation en tahitien a porté sur la question du rapport des liens généalogiques des chefferies polynésiennes aux divinités anciennes à travers les mythes de création, formulée de la manière suivante :

*"E 'ite-ato'a-hia i roto i te rahira'a o te mau 'ōpū hui ari'i i mana i roto i te mau ta'amotu te vāna'a rahu ao i papa ia rātou i ni'a i te mau atua. I roto i te fa'annahora'a a te mau nūna'a i ora noa na i ta rātou mau peu tumu tahito, 'aita taua fēti'ira'a i te mau atua i vai noa i roto te hō'ē ana'e iho 'aufau fēti'i 'aore ra te hō'ē ana'e iho 'ōpū fēti'i - e rave rahi ho'i mau ari'i e papahia i ni'a i te mau 'aufau fēti'i e atua tō roto -, 'e'ere ato'a ho'i te mana mai te hō'ē noa iho hō'ē ana'e iho tō na nātura."*

La consigne "A patu mai i te tahi tātarara'a i ni'a i teie parau." permet à chaque candidat de mener sa propre réflexion sur ce sujet comme il l'entend à la condition qu'il la situe bien à l'intérieur des limites de la problématique posée. En fait que doit-on comprendre du contenu du sujet proposé ?

### 1.1. Analyse du sujet

Une lecture approfondie de cette réflexion pointe du doigt l'idée que la légitimation du pouvoir détenu par les chefferies basé sur celui des divinités auxquelles ces dernières vouent un culte sur leurs *marae ari'i* et *marae mata'eina'a* n'est pas réservée à un seul lignage ou une seule famille de chefs. La trace de cette constante en Polynésie est visible dans les mythes fondateurs de l'univers polynésien, ce qui suppose une bonne connaissance des contenus des mythes. La verticalité de ce rapport (à commenter avec des lectures à citer), entre les humains représentés par le sommet de la pyramide sociale et les divinités a été exploitée par les *ari'i* dans son sens exclusif, voire personnel, alors qu'elle inclue par essence le principe de son horizontalité. La quasi-totalité des *hui ari'i* se

réclament, et le font savoir dans leurs généalogies, de leur ascendance divine d'où ils tirent leur *mana* pour être ce qu'ils sont et agir en retour. Or ce *mana* hérité du divin n'est pas déterminé par avance et n'est pas non plus de même nature, laissant aux possesseurs investis de cette force - ils doivent s'en montrer dignes, *tura* - le soin de la manifester auprès des humains de la manière qu'ils leur semblent la plus percutante, la plus glorieuse, la plus extraordinaire ... et la plus concordante à la volonté des divinités qu'ils servent.

Cette analyse faite, on peut y voir à travers au moins trois éléments sur lesquels s'appuyer pour une construction théorique type dissertation qui ne souffrirait d'aucune légèreté ni inconsistance. La question de la filiation des *ari'i* et des *hui ari'i* avec le divin par l'existence de leurs généalogies est à aborder (avec des exemples dont les sources existent et peuvent être consultables) sous l'angle de l'assise de leur pouvoir, à savoir les *marae*. Quelles représentations de ce lien les *ari'i* en ont-ils fait dans l'exercice de leur puissance et pouvoir ? Quelles en ont été leurs implications dans un système qui s'est élaboré et complexifié au fil du temps ?

L'exemple de quelques chefferies régnautes dans la Polynésie ancienne traditionnelle dont l'histoire a laissé des traces marquantes est indispensable pour comprendre le fonctionnement du *mana*. Enfin, sur ce dernier point, que peut-on en déduire de l'essence et de la nature du *mana* que d'autres catégories de personnes comme les *tahu'a*, experts, et les *toa* et *'aito*, guerriers, pouvaient également posséder ? Arriverait-on à considérer que l'autorité, héritière et investie d'un pouvoir (à définir et à expliquer) allant du plus puissant au moins important, amasse du *mana* tant qu'elle ne le met pas en péril et tant qu'elle fait preuve de son efficacité ? Beaucoup de questions peuvent se poser, d'autant plus que le *mana*, en terme de possession et d'accumulation, implique inévitablement l'idée de sa perte.

### **1.2. Prestation des candidats**

On remarque plus fortement cette année que les années précédentes un niveau très inquiétant des candidats aussi bien en connaissances spécifiques, en technique de dissertation et en réflexion proprement dite. L'origine des candidats, la maladresse de l'expression écrite en tahitien mais surtout le manque de réelle préparation à cette épreuve écrite du CAPES, pour ne citer que cette dernière, explique ce constat navrant qui risque de se reproduire maintes fois à l'avenir si les prétendants au concours ne se donnent pas les moyens de se présenter sérieusement au concours.

Le constat fait lors des années précédentes reste le même, pour le fond et la forme :

- la non compréhension du sujet proposé,
- le hors sujet,
- le sujet superficiellement, passablement, voire non traité,
- l'absence de problématique,
- l'inconsistance des idées et arguments,
- le manque ou l'absence de réflexion
- le verbiage ou le remplissage gratuit des copies,
- une culture générale défectueuse,
- un regard critique inexistant : on dit ce que l'on sait et cela suffit.
- le peu de lectures d'ouvrages de référence citées,
- la méconnaissance, voire l'ignorance du programme officiel du Capes Tahitien,
- l'absence de méthodologie dans la construction de la dissertation : pas de plan suivi,
- des fautes de vocabulaire récurrentes (*fa'ana'o*)
- des erreurs fréquentes et flagrantes dans la syntaxe et la construction des énoncés (absence de la préposition /i/ , des constructions de phrases incorrectes " \* *ia fa'ahiti hia pāpū* - \* *tei fa'aineine-ore-maita'i-hia ...* "

### **1.3. Recommandations**

L'épreuve de dissertation se travaille, se prépare. Elle exige des savoir-faire et des compétences, une méthode de travail efficace dont l'aboutissement final est un travail écrit, construit, structuré, organisé autour d'un axe de réflexion porteur, partant d'un sujet. Le point de vue adopté doit



s'appuyer, non seulement sur des idées forces étayées et enrichies par de nombreuses lectures bien ciblées, mais également sur la maîtrise de la langue écrite. Aussi les ouvrages inscrits au programme, à titre indicatif, sont-ils à lire sans plus attendre.

Tout un programme de travail réparti sur quelques mois n'est pas insurmontable pour peu qu'on ait de la volonté et de la motivation !

## 2. Epreuve de TRADUCTION

– sur les 23 copies corrigées du public :

Notes / 20	01,50	02	02.50	03	03.50	04	04.50	05.50	06	06.50	08	10	11
Nombre de copies	01	04	02	01	03	01	02	03	02	01	01	01	01

### En pourcentage

Notes / 20 de....	0 à 5.50	6 à 9	10 à 20
Nombre de copies	17	04	02
Pourcentage	73,91%	17,3 %	08.79 %

Note moyenne des copies : 04,57 sur 20

– sur les 5 copies corrigées du privé :

Notes / 20	01.50	03	05
Nombre de copies	02	02	01

### En pourcentage

Notes / 20 de....	0 à 5	6 à 9	10 à 20
Nombre de copies	05	0	0
Pourcentage	100 %	0 %	0 %

Note moyenne des copies : 02,80 sur 20

Cette année, l'épreuve écrite de traduction proposée au Concours Externe de recrutement de professeurs certifiés et au Concours d'accès à des listes d'aptitude (CAFEP) a porté sur un thème et une version tirés respectivement de « Un voyage en Océanie » de Jean-Claude Guillebaud, paru en 1980 aux Editions du Seuil, à la page 67-69, et de *Te parau a Honoura*, in *JPS, Tome IV, 1895, p. 272-274*

### 2.1. Les sujets

#### THÈME

Il y a de multiples définitions de la culture. Nous choisissons celle qui dit que la culture est l'ensemble des principes selon lesquels les humains, expriment et échangent entre eux le sens qu'ils donnent à leurs activités et à celles des autres et à leur environnement. La parole et le geste ont une

grande importance pour cette communication, mais la qualité essentielle de tous les objets culturels c'est d'avoir une signification. Ils ont un sens. Tout objet culturel est signe et symbole d'une autre réalité. Etre cultivé ou acculturé signifie être capable de déchiffrer les signes, non pas leur sens particulier ordinaire, mais le sens surajouté par le contexte et les circonstances. Une personne cultivée par exemple, comprend les symboles du rituel religieux non seulement dans le sens formel qu'on leur attribue, mais encore selon leur signification en termes de statut et de pouvoir, de richesse et de niveau de vie, de foi ou d'agnosticisme que tous les participants laissent apparaître dans leurs voix, leurs gestes, leurs attitudes, leurs vêtements, leur localisation dans l'espace.

L'identité culturelle a pour fondement la perception du sens des signes visibles désignant les fonctions sociales, les rites, les symboles, l'art et tous les objets ouvragés. Lorsque des personnes de cultures différentes entrent en contact, la frontière qui les sépare est l'ignorance réciproque de leur système d'interprétation des signes. Ils s'efforcent de révéler leur identité et ce qu'ils attendent les uns des autres. Dans cette démarche il n'y a cependant pas de communication interculturelle. Une compréhension entre les cultures comporte l'interprétation du vocabulaire, la perception des gestes et de la signification dont ils sont porteurs, la connaissance des règles de la réciprocité du comportement conforme à la fonction remplie, la distinction entre un bon mot et une plaisanterie caustique, la capacité de comprendre un événement en ses multiples tenants et aboutissants.

Greg Dening, présenté par Hervé Le Cléac'h. Marquises 1774-1880. Edition de l'Association 'EO ENATA

## VERSION

**Remarque :** La transcription du présent document est une reproduction fidèle et exacte du texte d'origine.

### TAURA'A-TAPU

Taura'a-tapu te hō'ē vāhi ia i parauhia e tāpaera'a nō te mau va'a tei 'āfa'i mai i te tapu nō te mau vāhi ato'a i ni'a i taua marae ra o Taputapu-ā-tea, 'āfa'i atu ai i te ari'i ra iā Tautu-ari'i, a pūpū atu ai ei tūtia nō te atua ra nō Ta'aroa. E ia ahiahi te mau tahu'a e haere ai i Vae-ā-ra'i i te marae ha'amorira'a iā Ta'aroa e tae atu te ari'i, ei reira rātou e ti'a ai nei i ni'a i te mau tahuha ha'amata atu ai rātou i te maeva iā Ta'aroa, nā'ō atu ra :

- « Mānava, e tā'u ari'i ē,

I te ua pūtoto te ra'i vētea ō Ta'aroa

Te 'ahu orooro

Tei tau-titi-hia i te ha'a ō To'o-maru

Ua rere i te nūna'a ō Ra'i-roa

I te ao paratoa te atua o Ta'aroa

Tei tāhinuhia i te ahi putu 'ura

Te ari'i 'ohuhia e te anuanua ».

E oti a'e ra tā rātou purera'a, ho'i mai nei te ari'i e te mau tahu'a i te 'utuāfare ō te ari'i. I taua pō ra, ua putuputu mai te hui ari'i, e te hui ra'atira. Tē ta'i nei te pahu tei ma'irihia tō na i'oa Te-ava-mo'a. Tae mai ra te ari'i i rotopū iā rātou. 'Ōrero atu ra te ari'i taua parau i mua i te aro ō te hui ra'atira nō tō na māuruurura'a i te mau tapu tei 'āfa'ihia mai nō te mau vāhi ato'a tei 'auvahahia atu e tō na 'auvaha o Hei-tara-uri i te aro ō Ra'iātea-nui e Taha'a-nui. Oti a'e ra te paraura'a ā tō na 'auvaha, pārahi iho ra i raro, fa'ateniteni mai ra te hui ra'atira i tō rātou ari'i.

- « E mou'a tei ni'a o Te-a'e-tapu

E tahua tei raro o Ata-iti-i-tahua-roa

E pape tei uta o Vai-i-ara-toa

E 'outu tei tai o Matahira-i-te-ra'i

Teie te papa nō 'oe, e te ari'i, o Ruea-i-te-ra'i

Tātua nō 'oe o Manava-taiā.

Cahier du Patrimoine 5,  
La lignée royale des Tama-toa de Ra'iātea, 'api 62

## **2.2. Considérations générales**

Si le niveau de langue est soutenu et d'un abord ardu en Thème, il en est autrement en Version où la difficulté réside davantage dans la tournure des phrases et l'enchaînement des mots qui peuvent induire les candidats à l'erreur de compréhension.

- En **Thème**, le problème est non seulement de comprendre le sens de certains termes ou associations de mots peu courants - *le sens formel - de foi ou d'agnosticisme - en ses multiples tenants et aboutissants* - , mais également de trouver l'enclenchement correct des énoncés à rendre de manière à ne pas trop s'éloigner des structures phrastiques du document d'origine. De plus, le ton ironique et critique du discours, présent dans le choix, la place et la combinaison des mots dans l'ordonnancement logique des idées d'une phrase à l'autre, constitue une difficulté supplémentaire à résoudre dans la langue cible, ici le tahitien, avec ce que cela implique. Traduire n'est ni plagier, ni interpréter, ni dire autre chose que ce que l'auteur a voulu dire à sa manière. Traduire, c'est rendre le plus fidèlement possible, dans la langue de traduction, ce que la langue à traduire énonce, sans trahir la pensée de l'auteur. Le fruit du travail attendu doit être le reflet le plus exact et le plus proche possible du texte de départ, dans le respect de l'esprit dont ce dernier est imprégné.
- En **Version**, le texte choisi fait partie des grands classiques de la littérature polynésienne ayant trait à « *La lignée royale des Tamatoa de Ra'iātea* ». Cela implique de la part des candidats des connaissances d'ordre culturel et civilisationnel suffisantes, et un bon bagage sur le plan lexical et syntaxique afin de saisir les allusions faites au premier degré pour les relier aux éléments de référence correspondants au deuxième degré. L'ancienneté du texte peut être déstabilisant dans la mesure où le contenu des énoncés est parfois obscur à comprendre et difficile en termes d'interprétation. Les écueils sont réels et les pièges nombreux pour éviter les non sens, voire les contresens.

### 2.2.1. Corrigé proposé

On appelle Taura'a-tapu (lieu d'accostage sacré, lieu de descente ou d'arrivée sacrée) un endroit où accostaient les pirogues chargées de dons et sacrifices provenant de multiples lieux, vers ce marae Taputapu-à-tea. On les apportait au Roi Tautu-ari'i pour être offerts cérémoniellement au Dieu Ta'aroa. Vers la fin de l'après-midi, les prêtres se rendaient à Vae-à-ra'i, sur la marae dédié à Ta'aroa, et lorsque le Roi arrivait, ils prenaient place sur les lieux d'assemblée et entamaient leurs salutations à Ta'aroa, de la sortie :

« Bienvenue, ô mon Roi,  
Les cieux entrouverts de Ta'aroa sont gorgés d'une pluie de sang,  
Qui s'étend tel un vêtement frotté, froissé et suspendu  
D'un côté à l'autre de la vallée du mont To'o-maru  
Vers le peuple de Ra'i-roa (les cieux immenses)  
Vers l'univers de Paratoa s'est envolé le dieu Ta'aroa,  
Oint du santal de couleur rouge,  
Le roi entouré de l'arc-en-ciel ».

Puis, leur prière achevée, le Roi et les prêtres regagnaient la résidence du Roi. Ce soir là, les nobles et les habitants s'étaient réunis. Le tambour du nom de Te-ava-mo'a (la passe sacrée) retentit, et le roi vint parmi eux. Le Roi fit un discours face aux gens du commun pour exprimer sa satisfaction au sujet des offrandes apportées de toutes les terres. Il parla à tous ceux de Ra'iatea-nui et Taha'a-nui par l'intermédiaire de son porte parole Hei-tara-uri. Quand son porte-parole eût fini son discours, il s'assit et les habitants se mirent à chanter à la gloire de leur Roi :

« La montagne qui s'élève a pour nom Te-a'e-tapu (l'ascension sacrée)  
La place de rassemblement à ses pieds, est Afa-iti-i-tahua-roa  
La rivière, du côté montagne, est Vai-i-ara-toa  
La péninsule qui court vers la mer, Mata-hira-i-te-ra'i.  
Voici le siège de corail, ton trône royal  
Son nom est Ruea-i-te-ra'i  
La ceinture qui te revient s'appelle Manava-Taiā

### 2.2.2. Recommandations

La traduction est et reste un exercice difficile. L'on peut être meilleur en thème qu'en version, ou l'inverse, cela se conçoit, encore faut-il mettre toutes les chances de son côté.

Un entraînement intensif et régulier sur des textes variés de qualité, aux contenus divers, contemporains comme anciens peut aider, en même temps qu'une bonne culture générale et surtout une bonne maîtrise des deux langues de traduction.

En dernier, faut-il le répéter, le CAPES est un concours de recrutement où seuls les meilleurs sont retenus. Vous pouvez être de ceux-là !

## 3. Option Français

– sur les 21 copies corrigées du public :

Notes / 20	01	02	03	04	05
Nombre de copies	04	08	04	03	02

En pourcentage

Notes / 20 de....	0 à 5	6 à 9	10 à 20
Nombre de copies	21	0	0
Pourcentage	100%	0 %	0 %

Note moyenne des copies : 02,57 sur 20

– **sur les 5 copies corrigées du privé :**

Notes / 20	01	02	05
Nombre de copies	01	03	01

En pourcentage

Notes / 20 de....	0 à 5	6 à 9	10 à 20
Nombre de copies	05	0	0
Pourcentage	100 %	0 %	0 %

Note moyenne des copies : 02,40 sur 20

Remarques : Pour le corrigé, nous encourageons les candidats à lire le rapport du CAPES Externe « Lettres modernes » de la session 2009.

#### 4. Option Anglais

Le discours que le Sénateur John F. Kennedy a fait le 14 janvier 1960 aborde le thème de la montée en puissance du pouvoir présidentiel aux USA, thème que les candidats étaient conviés à traiter.

*The speech Senator John F. Kennedy gave on January 14, 1960 is indeed on the same theme of the rise of American presidential power which the CAPES students had to comment upon.*

Dans cette allocution très rhétorique, Kennedy aborde résolument ce qu'il nomme « l'enjeu central... la présidence elle-même. » Il se lance ensuite dans l'énumération exhaustive des qualités requises par les présidents américains énumérés de façon binaire. Taft et Roosevelt avaient une même ligne politique, mais qui se souvient de Taft ? Wilson et Harding étaient attachants. « De même que Lincoln et Buchanan. » Or seul le premier a donné son nom à une salle de la Maison Blanche. Question suprême : quelle idée de la présidence se faisaient les anciens présidents ? Chose étonnante, d'après Kennedy, « cet enjeu majeur » n'a jamais été débattu depuis Wilson. Les initiatives présidentielles, au Congrès comme en cabinet, ne devraient pas être contrariées au sein du parti. Jonglant avec les noms d'Eisenhower, Coolidge et Harding, Kennedy affirme magistralement qu'une « gestion distanciée et minimaliste de la présidence », bien que compréhensible selon les circonstances, ne peut durer. D'où cette concentration sur la cible : « Qu'exigent l'époque - et le pays - pour les 4 ans à venir à la Maison Blanche ? »

*In this highly rhetorical address, Kennedy dealt openly with what he called « the central issue... the Presidency itself. » He then launched into an exhaustive enumeration of the qualities to be expected from an American President, listing them in binary and parallel apposition. Taft and Roosevelt shared policy views but who remembers Taft? Wilson and Harding were both good men. « So were Lincoln and Buchanan » but only the former has a room named after him in the White House. The paramount issue, however, was how the past Presidents viewed the Presidency itself. Surprisingly, according to Kennedy, « that central issue » had not been debated since Wilson. The President's initiatives should not be thwarted within his own party, whether in Congress or Cabinet. Juggling with the names of Eisenhower, Coolidge and Harding, Kennedy masterfully*

*asserted that a « detached, limited concept of the Presidency », albeit understandable under favourable circumstances, cannot last long. Hence his powerful central focus: « What do the times – and the people – demand for the next 4 years in the White House? »*

S'ensuit une définition toute personnelle... Préfixée de « Ils exigent », chaque phrase sacrifie à la rhétorique latine. Inutile de préciser qui est le chef suffisamment courageux pour relever ce défi au nom de la nation, des alliances militaires et de la ligne politique du parti... Kennedy se situe dans la lignée des 'battants irlandais.' À mi-discours, il fait mouche en montrant sa capacité à voir au-delà des apparences, anticiper les problèmes – nombre de ses prédécesseurs n'ont-ils pas été incapables de traiter le différentiel en missiles, la Chine communiste, les pays en voie de développement, Berlin, Taiwan, les Nations Unies, le contrôle des armements, les problèmes intérieurs ? Relire en 2009 l'allocution faite par Kennedy en 1960 est révélateur. Le candidat démocrate était doué de prémonition. Dans le sillage de l'élection de Barack Obama en 2008, ses paroles sont édifiantes. Elles reflètent bien l'état d'esprit de deux politiciens atypiques, ambitieux, parlant vrai. L'ironie retrospective de la citation shakespearienne du Roi Lear ' Je ferai telles et telles choses...' est terrible pour le président sortant.

*What followed was a very opinionated definition – each sentence, in the style of classical Roman oratory, prefixed with « They demand ... » And no need to guess as to who was to be the courageous leader able to meet these demands in the name of the national interest, of the military alliances and of the party policies! Kennedy lived up to his famed, inherited Irish fighting spirit. Halfway through his speech, he hit home by showing his ability to see beyond appearances, to identify the problems ahead, some of which a long list of predecessors had been unable to resolve: the missile gap, Communist China, developing nations, Berlin, Taiwan, NATO, arms control, domestic problems. Looking back on Kennedy's 1960 intervention from the vantage view of 2009 is revealing. The Democratic candidate had real foresight. In the wake of the 2008 election of Barack Obama, this text is instructively bracing. It captures the mood of two atypical, ambitious, outspoken politicians, although the quote from King Lear 'I will do such things...' is, in ironic retrospect, devastating for the 1960 incumbent.*

Kennedy se hisse au-dessus de la mêlée pour cadrer toute la décennie. Encore une fois de manière prophétique. En 2009, son expression « le défi des révolutionnaires années 60 » sonne juste. Kennedy n'était pas un traînard. Chef né, il semble haranguer ses troupes avec l'assurance d'un Henry V à la bataille d'Azincourt. « Exiger » constitue son leitmotif. « La présidence américaine exige autre chose que de retentissants manifestes venus de l'arrière-garde. Elle exige que le président s'implique au cœur du combat. » Qui aurait pu prévoir, à l'époque, les champs de bataille vietnamiens où Kennedy s'embourba malgré les mises en garde du général de Gaulle ? Une série de cinq « devoirs » définit ensuite la tâche du futur président. L'allant, l'énergie, la détermination dont fait montre ici le jeune Kennedy le distinguent de son rival Nixon. Une citation d'un prédecesseur historique, Grant, achève de discréditer la conception minimaliste de la présidence.

*Rising above events, Kennedy addressed the dawning 60s as a whole. Again in a prophetic manner. In 2009, his « challenging revolutionary sixties » sounds so appropriate! Kennedy was no laggard. A born leader, he appeared to harangue his troops with all the confidence of a Shakespearian Henry V. « Demand » is his favourite leitmotif: « the American Presidency will demand more than ringing manifestoes issued from the rear of the battle. It will demand that the President place himself in the very thick of the battle. » Who could have foreseen, at the time, the battlefields of Vietnam in which Kennedy became mired despite General de Gaulle's cautionary warnings? A series of five « musts » then spell out the duties of the future President. The drive, the energy, the resolve here displayed by the young Kennedy acted as a foil to his then presidential*

rival, Nixon. Quoting his long-gone historic predecessor, Grant, a last blow was dealt to the relaxed view of envisaging the highest office.

Kennedy s'exprime ensuite avec adresse par le truchement de Truman : « Le président est seul, au sommet – travail solitaire s'il en est. » Kennedy assène : « Lui seul peut, lui seul peut... » à la façon dont Obama assénera plus tard « Oui, nous le pouvons. » Quel modèle, à tous points de vue ! La même jeunesse, la même élégance, le même engagement. Les limites évidentes sont énoncées par un abondamment cité Woodrow Wilson : « Le président a toute latitude, en droit et conscience. » S'appuyant sur ses 14 années d'expérience législative, Kennedy écarte toute suspicion dictatoriale et réitère sa volonté de puissance dans la confrontation entre législatif et exécutif. Le mot de la fin : « C'est ce que la constitution impose sagement », permet à Kennedy de prendre de la hauteur démocratique...

*Kennedy deftly uses Truman as his vicarious spokesman: « The President is alone, at the top – the loneliest job there is. » Kennedy hammers: « he alone can, he alone can... » in the same style that Obama was to hammer « Yes, we can.» What an exemplar, in every sense! The same youth, the same elegance, the same commitment. The obvious boundaries are voiced by a much cited Woodrow Wilson: « The President is at liberty, both in law and conscience, to be as big a man as he can.» Capitalizing on his 14 years of legislative experience, Kennedy intelligently brushed aside any suspicion of dictatorship and re-expressed his will to dominate in the healthy duel between the Legislative and the Executive. With his punchline: « That is what the Constitution wisely commands» Kennedy freed himself to tower democratically above everyone...*

Comparé à ce discours direct, le devoir EBE ANG 1 – 7409 n'est qu'une pauvre paraphrase criblée d'erreurs évitables, comme si les étudiants pouvaient ignorer, par exemple, qu'il n'y a pas d'accents en anglais (*Présidency, América*) mais que le 's' est indispensable à la troisième personne du singulier... Ce devoir n'ébauche même pas d'analyse, ne propose aucun commentaire digne de ce nom. Ma collègue Gaëlle Ginestet, de l'Université de Montpellier, et moi, lui attribuons 02 sur 20. Le devoir EBE ANG 1 – 7408, un peu moins mauvais, ne mérite que 04 sur 20. Le candidat méconnaît le système politique américain à un point tel qu'il 'raisonne' sur le modèle français du septennat, abandonné à l'initiative du Premier Ministre Lionel Jospin et que Jacques Chirac a inauguré en 2002 ! Les erreurs sont légion : « 'wether', 'developped', 'an adverted public', 'the chapter during which', 'to quite his duty', 'comon', 'asuming', 'responsabilities', 'strenghtened', 'honorabile periode', 'wisdome', 'Kenny', 'succed', 'proverbe.' Nos deux candidats, à l'instar de bien des jeunes collègues, ont perdu leurs marques. Que des étudiants puissent 'dérivée' ainsi cinq heures durant est révélateur : le système d'éducation français a apparemment sacrifié sa grammaire, sa structure, sa raison d'être. Il serait temps de remettre les pendules à l'heure si nous voulons éviter le naufrage.

*Compared to this straightforward speech, paper EBE ANG 1 - 7409 remains a hopeless paraphrase riddled with preventable errors, as if the students did not know, for instance, that there are no accents in English ('Présidency', 'América') but that on the other hand, the 's' must indeed be present to mark the third person singular... This paper lacks even the beginning of the slightest analysis. Worthwhile comment is totally absent from it. My colleague Gaëlle GINESTET from Montpellier University and I gave it 02 out of 20. Paper EBE ANG 1 – 7408, if marginally better, does not deserve more than 04 out of 20. The student in question does not even think in American terms or contexts and refers instead to the seven-year mandate the French abandoned under Prime Minister Jospin and which was first enacted by President Chirac in 2002! Errors abound: 'wether', 'developped', 'an adverted public', 'the chapter during which', 'to quite his duty', 'comon', 'asuming', 'responsabilities', 'strenghtened', 'honorabile periode', 'wisdome', 'Kenny', 'succed', 'proverbe.' Both the students in question, as well as many a young colleague, have lost their bearings. For students to drift in such a pathetic manner for five hours in a row is telling: the*

*educational system has seemingly jettisoned its grammar, its structure, its very raison d'être. It is high time to adjust our compass settings if we do not wish to run aground.*

## EPREUVES ORALES D'ADMISSION

– **Par tirage au sort, au moment de l'épreuve :**

- soit présentation critique en tahitien d'un texte extrait d'une œuvre de littérature ;
  - soit commentaire en tahitien d'un document relatif à la culture ou à la civilisation de la Polynésie.
- L'épreuve est suivie d'une explication en français de points de grammaire ou de linguistique (durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : quarante minutes ; coefficient 2).

Préparation : 2 heures

Epreuve : 45 minutes

Coefficient : 2

– **Épreuve à options**

Préparation : 2 heures

Epreuve : 45 minutes

Coefficient : 2

Les candidats passent cette épreuve dans l'option choisie, lors de leur inscription, pour la troisième épreuve écrite d'admissibilité.

- **Option français**

Explication française suivie d'un entretien avec les membres du jury.

### 3. **Épreuve sur dossier**

Cette épreuve, en langue française, comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury. Elle prend appui sur des documents proposés par le jury. Elle permet au candidat de démontrer

- qu'il connaît les contenus d'enseignement et les programmes de la discipline au collège et au lycée ;
- qu'il a réfléchi aux finalités et à l'évolution de la discipline ainsi que sur les relations de celle-ci aux autres disciplines ;
- qu'il a réfléchi à la dimension civique de tout enseignement et plus particulièrement de celui de la discipline dans laquelle il souhaite exercer ;
- qu'il a des aptitudes à l'expression orale, à l'analyse, à la synthèse et à la communication ;
- qu'il peut faire état de connaissances élémentaires sur l'organisation d'un établissement scolaire du second degré.

Préparation : 2 heures

Epreuve : 45 minutes (exposé : vingt minutes maximum ; entretien : vingt-cinq minutes maximum)

Coefficient : 2

## LES RAPPORTS

### 1. **LECTURE EXPLIQUÉE**

Distribution des notes sur 20 (4 candidates)

Notes	Nombre de candidates
-------	----------------------



02	2
12	2

Le jury a proposé aux candidats des extraits de textes anciens appartenant à la littérature orale, des textes historiques et littéraires des 19 et 20<sup>ème</sup> siècles.

Les 4 candidates admissibles ont retenu les textes ci-dessous :

**Texte 1 : PARAPORE**

« Hoaia ite rai te mate ote arii Tuheiteina,  
Eaha te hara e Hina i amu ai oe ite fenua  
O Aroma i te rai tatou e noho ai e ?  
Tuhaa te ua i Maioro faai atuna ite moua Tiaore.  
E Matai tuaru arii no tau aia.  
E hia raau e tia nei ?  
e pu taura tapipi fenua.  
E hee te tapipi fenua ite ra ite otahi e tona aroha.  
Ua arotira te fenua na e Teraituri  
Ua amo te rui ote Aramaa.  
E vaiho Apaura ei tau raa no te arii.  
Tuarau te fenua muhumuhu hia e Tefaarea.  
E pau, e pau tau aho.  
E parauparau marie i hona  
e Atua Tane.  
Faarii arii Terii e hira i tona hau ote Irirari.  
E fenua iti muhumuhu hia Paaraara.  
E tona, a tono o Aroma ite rai i tona hau  
ite Irirai tia fariu tia,  
fariu ite ra ite o tahi e tona aroha.  
Ei tuahine ra e o Teihuarupe,  
Ei tuane ra e o Mouaroa.  
E nuu mau atua rara e pee te tarii oioi.  
E fenua iti o Vaiana e tiraha tau aia.  
Tapara hia e te hau oriri.  
Paurua ite Faarua te po tahororua  
Epo, epo te tai o Toatara iti nei ite aue raa,  
Faatarape te tai o Toomaru.  
E horo te oto ite aau.  
E rui marae no Fareia, no tai e o Aroma ite rai  
ote faaroha mai iana oe ia taua oti ai e. »

Mémoires de Marau TAAROA traduits par sa fille, la princesse TAKAU POMARE,  
pages 220/221, publications de la Société des Océanistes,  
N°27 Musée de l'Homme Paris 1971

- |   |
|---|
| <p>1. <i>A tātara mai i teie nei tai'ora'a ma te papa i tā 'outou 'ohipa i ni'a i te hi'ora'a pāpū.</i></p> <p>2. <i>A vauvau mai, na roto i te reo farāni, i te parau nō te « E ».</i></p> |
|---|

## Texte 2 : O Rû 'e o Hina

<p>Tei muri Te-ao-tea-roa, tei mua te moana atea ! Tei muri o Rû, tei mua o Hina !</p> <p>Pehe ihora o Rû : « Tutai, tutai au i te fenua, Te-apori, Te-apori e ! Tutai, tutai au i te fenua, A mau maite a'e i Maurua. » A pii ra te tuahine o Hina, I ni'a i te au poueru : « E Rû e ! E fenua te fa'atautau nei, O vai ia fenua ? » « O Maurua ; tuu i te tiai i nia iho, Maurua nui te afera. » A pehe a o Rû : « Tutai, Tutai au i te fenua, Te-apori, Te-apori e ! Tutai, Tutai au i te fenua, A mau maite ae i Porapora. »</p> <p>A pii ra te tuahine, o Hina, I nia i te au poueru : « E Rû ! E fenua te fa'atautau nei, O vai ia fenua ? » « O Porapora, tu'u i te tiai i nia iho, O Porapora ; nui te fanau tahi,</p> <p>Porapora i te nu'u ai rua, Porapora i te hoe manu,</p> <p>Porapora i te rau ura mea, Porapora i te fati a nu'u. »</p>	<p>A pehe a o Rû : Tutai, tutai au i te fenua, Te-apori, Te-apori e ! Tutai, tutai au i te fenua, A mau maite a'e i Taha'a. » Te pii ra te tuahine o Hina, I ni'a i te au poueru : « E Rû ; E fenua te fa'atautau nei, O vai ia fenua ? » « O Taha'a, tuu i te tiai i nia iho,  O Taha'a nui ma rai hau. » Pehe noa 'tura o Rû : Tutai, Tutai au i te fenua, Te-apori, Te-apori e ! Tutai au i te fenua, A mau maite a'e i Havai'i. »</p> <p>Te pii ra te tuahine o Hina, I ni'a i te au poueru : « E Rû ; E fenua te fa'atautau nei, O vai ia fenua ? » « O Havai'i, tu'u i te tiai i nia iho, O Havai'i i ae hau te amaama, O Havai'i nui ia ufa te marai. Hi'o ra'i i tai te omamao, Horue na i te tai i Arei, O Putu iti a taa i te tua ! O Ma-uru, te tane, o Ma-uru te vahine, A hiti hoi, a tau hoi e Rû ! To ia ia horo, ia horo ta'u va'a i e ! To ia uta, to ia i tai To ia ia horo, ia horo ta'u va'a i e ! To ia i muri, to ia i mua, To ia ia horo. Ia horo ta'u va'a i e !</p>
---	--

Tahiti aux temps anciens, 'api 480/481/482

Il fut récit  en 1886 par Tu-pa-ia, un ma tre d' cole qui le tenait de son grand-p re Ta-taura, un raatira de Motu-tapu Ra'iatea.

- *A tātara mai i teie nei tai'ora'a ma te papa i tā 'outou 'ohipa i ni'a i te hi'ora'a pāpū.*
- *A vauvau mai, na roto i te reo farāni, i te parau nō te mau ta'o e fa'ahiti mai i te parau nō te fatura'a.*

### Texte 3 : TE TO'I

A ti'i a naonao i te to'i,

I te rua to'i i Havai'i ;

E naoa, e ititia uruuru hia,

E pepe hia, ia hoa hia

I te ha'a tua mea

I fa'aina hia te one mata huahua;

I tavai hia i te one mata ri'i;

I tapiri hia i te miro moa ma fau tu,

E faua i te aha mata tini a Tane,

E rao te to'i

I te aha mata ioio a te tahua,

E u e mau

Ei maro no te to'i,

Ei fafau no te to'i,

Te tua no te to'i,

Ei 'o'iri no te to'i ;

Ei mama no te to'i,

E taputapu no te to'i,

E tuitui no te to'i,

Ei fa'aoti no te to'i,

Ei ta mana no te to'i

[...]

E fa'arara'a no te to'i !

Ta'ai atu na i te to'i,

Pupu, e aro, e ra'ai.

Fa'atae atu i te to'i i mua i te 'au

E rahiri i te maro rere,

E ara no Tane,

Atua tahu'a nui;

E ara no Ta'ere ma opoopo,

E ara no Te-fatu n'uu,

E ara no Ta'aroa,

Metua a te nu'u atua ;

Teuiria HENRY, Tahiti aux temps anciens pages 153/154

1. *A tātara mai i teie nei tai'ora'a ma te papa i tā 'outou 'ohipa i ni'a i te hi'ora'a pāpū.*

2. *A vauvau mai, na roto i te reo farāni, i te parau nō te « 'EI ».*

## Texte 4 : TE PARAU NŌ TAUTIRA

Teie te tā'ōti'ara'a nō Tautira, Fatutira i te tai pa'a'ina. E moti i Tere'aiti ē, haere roa i rapae : 'o Tautira ia, 'o Fātutira. 'O Tautira e pai'umara'a nō te rā, 'o Fatutira e pai'umara'a nō te Atua.

*E mou'a tei ni'a 'o Tahuareva i te rua o te mata'i.  
E tahua tei raro 'o Ti'ara'aopere,  
E 'ōutu tei tai 'o Tatātua [nō te Atua te aura'a,]  
E marae 'o Pūrēroa  
Nō Ta'arua 'e nō 'Oro [ia haere i Tautira.]  
'O Vai'ōtaha nō Vēhiatua.*

*E motu 'o 'Aihutufenua'ino [o tei 'ere i te fenua 'aihere.]  
E ava 'o Te'aifā, 'o Tāhana, 'o Vaionefā'aiurua.  
E ari'i 'o Teri'ināvaharoaitetauotera'i,  
Te ari'i ha'amaru ra'i.  
E 'āfa'i ve'a 'o Tavī 'e 'o Tīrahatē.  
Te fare arioi 'o Fararua.  
Te ra'atira 'ārearea 'o Tera'arua.*

'O Fatutira i te tai pa'a'ina

'Ua parauhia ē 'o Tautira, 'ōna te tira pa'iumara'a nō te rā. 'Ua parauhia ē 'o Fatutira, 'ōna te tira pai'umara'a nō te Atua : Tautira 'e Fātutira i te tai pa'a'ina.

*Mou'a tei ni'a 'o Tahuareva  
Tahua tei raro 'o Ti'ara'aopere  
'Ōutu tei tai 'o Tatātua  
E hopu i te vai i Vaitepiha  
Hiti te mahana i te tara o Maire  
E mou'a teitei 'o Terātā.  
Hono'ura i te pu'u maroia  
E ta'ata tīraha.  
E tīraha te pohe o Hono'ura  
Tei Matato'a nā*

*Tei Matato'a nei  
Tei Hurito'a nā  
Tei Hurito'a nei  
E pāha'apiti te mata'i  
E nā ni'a a'era i Tahuareva ē  
Te rua o te mata'i e tā  
Nā Fatutira i te tai pa'a'ina  
'O te murihau ana'e tā'u e 'oto nei  
To'u 'āi'a ra ē  
Fatutira i te tai pa'a'ina*

E pehepehe teie nā te 'aito tuiro'o ra 'o Te'ie'ie nō Tautira. I muri i teie nei parau, e rave rahi atu ā mau parau pa'ari nō Tautira : te 'ā'ai nō te fare vahine i Atahu tei ha'aputu i te 'aero no Fare'ātara, te parau nō Turi 'e nā ume, te parau nō Hono'ura, te parau nō te tohorā e upo'ohotu i te ava i Tautira.

Parau Tumu nō Tahiti n°3,  
Département des Traditions,  
'IRātio Tahiti – monirē 06/05/1963 'api 17

3. *A tātara mai i teie nei tai'ora'a ma te papa i tā 'outou 'ohipa i ni'a i te hi'ora'a pāpū.*
4. *A vauvau mai, na roto i te reo farāni, i te parau nō te « TEI ».*

### Remarques

Les textes proposés ne présentaient pas de difficultés particulières, leurs sources sont connues et figurent au programme de préparation des épreuves orales au CAPES.

Les candidats doivent se prémunir des effets de timidité excessive et se préparer durant l'année.

Rappel, les examinateurs, n'ont pas d'attente particulière si ce n'est que le candidat fasse la démonstration :

- de ses capacités à maîtriser une situation d'échange particulière, en l'occurrence, une épreuve orale dans laquelle les exercices de l'exposé et de l'entretien supposent des dispositions précises,
- de ses aptitudes à argumenter méthodiquement et logiquement son point de vue,

- de son maîtrise de l'expression orale en langue tahitienne et des faits particuliers de cette langue,
- de son niveau de culture générale.

## **2. Option Français**

Distribution des notes sur 20 (4 candidates)

Notes	Nombre de candidates
02	1
04	1
07	1
08	1

La plupart des explications de texte proposées ne répondaient globalement pas aux attentes du jury dans le cadre du CAPES.

Les prestations présentaient tout d'abord des lacunes méthodologiques : structuration de l'exposé, maîtrise des outils de l'analyse littéraire. On peut s'étonner de l'approximation des connaissances relatives aux types de textes, à leur énonciation.

En effet, les explications dépassaient rarement le stade du repérage (thèmes, figures de rhétorique, champs lexicaux) sans que les identifications des faits linguistiques (parfois très incertaines et laborieuses) n'aboutissent à de réelles interprétations du texte. Ainsi, bien souvent, les interprétations ne sont apparues que sur la sollicitation du jury lors de la phase d'entretien et restaient très hésitantes. La technique de l'explication linéaire a surtout donné lieu à de la paraphrase, de la reformulation mot à mot. Il nous semble nécessaire aussi de rappeler que la valeur symbolique de certains termes s'apprécie au regard de son contexte. D'une manière plus générale, un texte ne s'explique pas qu'avec le « hors texte », dérive qui a particulièrement relevée lorsque l'ouvrage intégral a été fourni à un candidat lors de sa préparation.

Les exposés proposés ont aussi fait montre de lacunes relatives aux connaissances littéraires lorsqu'il s'agissait pour les candidates de situer les extraits et les œuvres dans l'histoire littéraire française et occidentale. Un savoir de base est attendu et les connaissances ne doivent pas être purement déclaratives mais suffisamment maîtrisées pour éclairer l'interprétation du commentateur.

Ce manque de perspective n'a pas permis aux candidates de souligner les enjeux littéraires de chaque texte proposé. Il est regrettable que la portée critique ou l'ironie d'un texte aient rarement été décelées spontanément.

Quant à la lecture à voix haute d'un extrait n'a posé aucune difficulté. Le volume de la voix doit être adapté aux circonstances : la prestation orale devant le jury ne doit être ni trop confidentielle, ni tonitruante.

Il est regrettable aussi que l'expression en français de certaines candidates comporte, à ce stade, de certaines erreurs de syntaxe et de vocabulaire.

### Question de grammaire :

Cette question, qui n'est pas une simple formalité et qui fait partie intégrante de l'épreuve, a été trop souvent négligée et n'a pas donné lieu à un exposé convaincant.

Il a été demandé aux candidats tantôt d'analyser certains termes du texte (pronoms, adverbes, prépositions), tantôt de traiter une question plus large relatives à l'énonciation

(valeur des temps, identification de temps et de modes). Il est dommage que ce soit le jury qui se mette en devoir d'expliquer aux candidats la différence entre nature et fonction.

### **Recommandations :**

Comme l'année précédente, il est apparu que les candidats à ce CAPES devraient apporter le plus grand soin à leur préparation de l'épreuve de français, tant sur le plan de la méthodologie des épreuves littéraires que sur le plan des connaissances littéraires et plus largement culturelles. Cette culture littéraire passe autant par la maîtrise de méthodes et de techniques littéraires (dont on rappelle que la plupart sont transversales et peuvent s'appliquer à des textes qui ne sont pas rédigés en français) que par la fréquentation régulière de textes variés et la maîtrise de la langue (dans son maniement comme dans sa description).

### **3. Epreuve sur dossier**

#### **La construction de l'épreuve :**

Cette épreuve consiste donc en un exposé oral que le candidat construit à partir d'un dossier didactique et pédagogique qui lui est proposé.

Ce dossier est composé de deux parties, une question dite administrative et un commentaire didactique et pédagogique de documents.

Le candidat dispose de deux heures de préparation sans aucun document extérieur (manuel, dictionnaire, grammaire...).

L'épreuve elle-même comporte un exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien avec les membres du jury de 25 minutes.

Les 4 candidates admissibles ont retenu les dossiers ci-dessous :

## **Dossier n°2**

### **Question n°1**

Vous enseignez en lycée. Comment développeriez-vous l'enseignement du tahitien aussi bien dans votre établissement que dans les collèges de votre zone ?

### **Question n°2**

Dans la perspective de construire une séquence d'enseignement pour une classe de collège dont vous préciserez le niveau, vous analyserez les documents ci-joints.

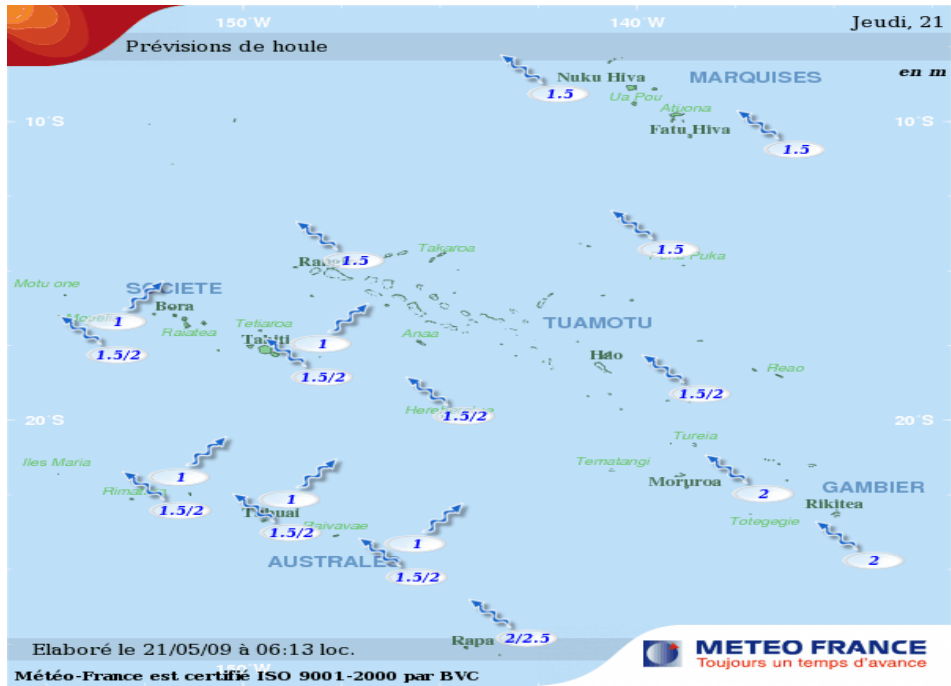
Vous déterminerez les objectifs linguistiques et culturels qu'ils vous permettront d'aborder avec les documents que vous avez retenus, et indiquerez les pré-requis et pré-acquis indispensables.

Vous présenterez les moyens didactiques que vous souhaitez mettre en oeuvre dans votre progression pour introduire les éléments nouveaux.

Vous réfléchirez aux moyens autres que vous pourriez utiliser dans le but de compléter votre séquence.

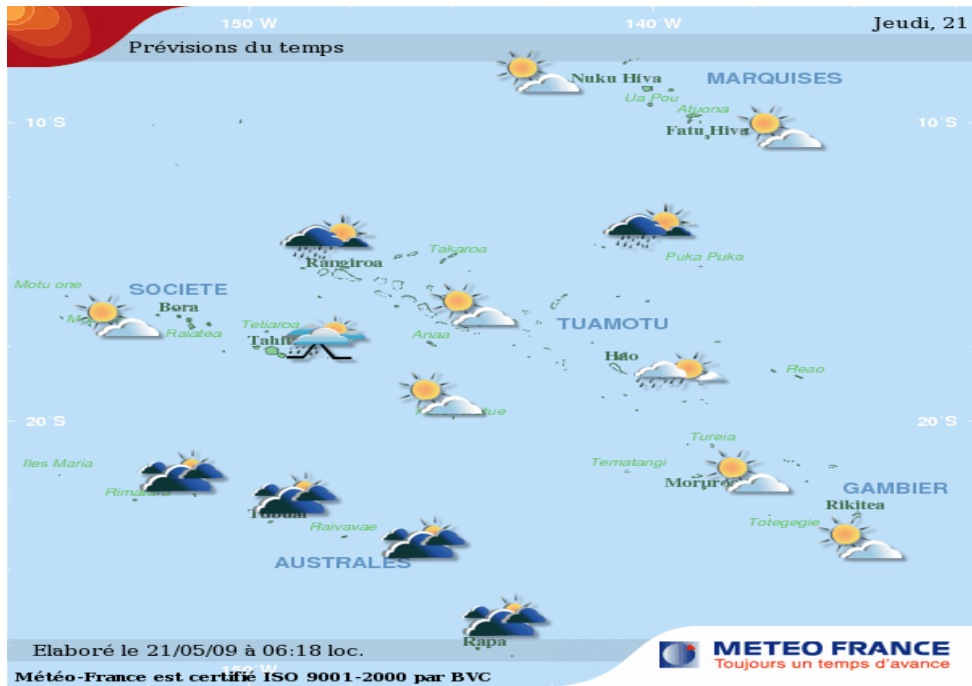
Vous préciserez les formes d'évaluation que vous mettriez en place.

doc 1 – dossier 2



source : <http://www.meteo.pf/>

doc 2 – dossier 2



	Ensoleillé		Ciel voilé		Ciel peu nuageux		Ciel nuageux avec éclaircies
	Ciel très nuageux		Ciel couvert		Ciel passagèrement nuageux avec averses isolées		Nuageux avec averses modérées et soleil ou temps variable
	Temps très nuageux : pluies ou averses		Ciel couvert pluies faibles		Ciel couvert pluies ou averses fortes		Orage
	Nuageux sur le relief		Nuageux sur le relief avec averses ou pluie		Nuageux sur le relief avec orage		

source : <http://www.meteo.pf/>

doc 3 – dossier 2



source : <http://www.meteo.pf/>

doc 4 – dossier 2

TE HURU O TE REVA

- Pāpā : Tūpohe atu na òe i terā atu âfata maniania.  
Mā mā : Vai iho noa. Faaroo rii i te parau âpī.  
Taata : I muri aè i teie mau parau rii âpī no te ara mai e no te fenua nei, teie te huru o te reva ia au i te faaiteraa a te pū hiòpoàraa reva no Faaa. A nanahi, e teatea te raì i te poiòi. I te taharaa mahana, e faarumaruma te raì. E riro i te uahia ; mea mataare rii te miti.
- Pāpā : H ... Mea maere.  
Mā mā : E aha rā.  
Pāpā : Aita **rātou** i parau faahou e, anuvera.  
Mā mā : E aha ia te **inoraa**.  
Pāpā : Te anuvera, e toètoè **veàveà** to na auraa. la **ânoi** anaè te veàveà e te toètoè, e pūmahana ia to na parau. Te pō noa ra hoì te maa taime huru toètoè aè, ia ao anaè ra, e veàveà ihoā ia. I to òe paì manaòraa, e ânoi atoà ia te pô e te ao.
- Mā mā : Eì, vai iho atu na òe i te reira pehe. Ahiri òe e tutuì i te mōrī, haere nā tatahī i te ramarama mai. Aita e taata e paia i tenā anuvera.  
Pāpā : Anaàna noa mai te māmarama i roto i te pōuri, aita rā te pōuri i fārii atu ...

Heuraa taò.

H [h] : tāpiri i te vaha, faaruè i te matai **nā roto** i te ihu, mai te haapaaina i roto i te àrapoà.

FAAÒHIPARAA

1) E aha te parau âpī. E aha te tahi atu mau taò e tano e tāpiri mai i teie pupu taò :



- parau âpī. Horoà mai i te auraa o te parau i roaa mai.
- 2) E teatea te rai i te poi poi. E aha te huru o te rai i te taima e parauhia nei. Horoà mai i te tahi atu mau taò e faaòhipahia no te faaite i te huru o te rai. Te vai ra ānei te taa-ê-ra i roto i te reva e te rai.
  - 3) Te faahitihia ra te parau o te taharaa mahana, faaite mai i te huru tātuharaa i te mahana ta òutou i ìte.
  - 4) Ahiri òe e tutu i te mōri. E aha teie mōri e parauhia nei. E aha te taa-ê-raa i roto i te tutu e te tūāma.
  - 5) No te aha i parauhia ai e : ramarama. E aha te huru òhipa ta te reira taò e faaite mai ra. Tatara mai.
  - 6) Faatiā mai i te tahi ramaraa ta òutou i ìte, aore ra ta òutou i āmūi atoā atu.

Ministère de l'Éducation et de la jeunesse et des sports,  
Direction des Enseignements Secondaires,  
Recueil de textes pour les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>  
Janvier 1995


## DOSSIER n°3

### Question n°1

Quel genre de projet pédagogique peut-on monter en lycée ?  
Avec quels professeurs ?  
Dans quelles conditions et avec quels objectifs ?

### Question n°2

a. Vous décrirez, en les critiquant au besoin, les documents ci-joints.  
b. A partir de ces documents, dont vous garderez tout ou partie, vous élaborerez une séance pour une classe de collège. (vous définirez vos objectifs, situerez la séance à l'intérieur d'une séquence, décrirez le déroulement de la séance, proposerez une évaluation et une remédiation.)

<p style="text-align: center;">TE HO'O HAERERA'A</p> <hr style="width: 20%; margin: auto;"/>  <p style="text-align: center;">TE HO'O HAERERA'A</p> <p>'O te mahana mā'a teie te piti 'ahuru mā pae nō Tetepa, matahiti hō'ē tauatini, iva hānere, hitu 'ahuru mā ono. Tē hi'o nei Teumere i tāna uati.</p> <p>(2) Teumere : 'Ua hora ono 'e te 'āfa. E Hina ē, 'a rave i tā 'oe 'ete rahi, e haere tāua e ho'o haere nā te 'oire.</p> <p>(3) Hina : E māmā, e nehenehe ānei tā'u e ani ia Mere 'ia haere ato'a mai ?</p> <p>Teumere : 'E. 'A horo 'oi'oi atu 'a ti'i iāna.</p> <p>'Ua horo Hina iō Mere mā. 'Ua ho'i mai nā tamāhine. E 'ete tei te rima o Mere.</p> <p style="text-align: center;"><b>1</b></p>	<p>Hina : Teie māua. 'Ua ineine ānei 'oe ?</p> <p>(4) Teumere : 'Eiaha e rū ; e ti'i au i tā'u pūtē moni.</p> <p>(5) I muri a'e, tē ho'i mai nei 'oia. 'Ua mau 'oia i tāna 'ete.</p> <p>Teumere : 'Ua ineine au. Haere ana'e !</p> <p>(6) Mere : E nāfea tātou i teieni ?</p> <p>(7) Teumere : E haere tātou nā mua i te mātete e ho'o mai i te tahi i'a 'e i te tahi mā'a.</p> <p>'Ua tae Teumere mā i te mātete.</p> <p>Hina : Tei te mātete tātou. E Mere, 'a hi'o na i te rahi o terā 'a'ahi !</p> <p>Mere : 'Ua ani mai tō'u māmā 'ia ho'o mai au e piti tui i'a. Teumere ! E 'i'ihi 'āpi maia'i terā, e 'ere ānei ?</p> <p>Teumere : 'Eiaha 'oe e rave i te 'i'ihi, 'a rave rā i te ature, e mea māmā a'e.</p> <p>Mere : E hia moni te ature ?</p> <p>Te vahine ho'o i'a : E piti 'ahuru mā maha tārā i te tui.</p> <p>Mere : 'A horo'a mai o piti.</p> <p>'Ua 'aufau 'o Mere e piti hānere tārā i te vahine ho'o 'e 'ua rave i nā tui i'a e piti.</p> <p>(8) Te vahine ho'o i'a : Terā mai tā 'oe moni toe, hō'ē hānere, pae</p> <p style="text-align: center;"><b>2</b></p>
--	---

'ahuru mā piti tāra. 'Ua tano ānei ?

Mere : 'E, maururu.

(9) 'Ua rave 'o Mere i tāna moni toe : hō'ē moni parau hānere tāra e piti moni paari piti 'ahuru tāra, hō'ē moni pa'ari 'ahuru tāra hō'ē moni paari piti tāra. 'Ua ho'o ato'a mai 'o Teumere i te i'a. 'Ua tu'u i roto i tāna 'ete. 'Ua parau atu 'oia i nā tamāhine :

(10) Teumere : I teienei, 'a haere tātou i terā atu pae nō te ho' mai i te mā'a hotu 'e i te mā'a tupu ato'a.

(11) Hina : E māmā, 'a hi'o na i te mei'a 'e te vī, mea para maita'i !

Teumere : 'Oia mau ! E ho'o mai au e toru ha'apu'era'a mei'a 'aita rā vau i hina'aro i te vī. E Hina, 'a tu'u nā i tā māua mei'a i roto i tā 'oe 'ete.

'Ua ho'o ato'a mai Teumere i te painapo, te tarua, te 'umara, te fē'i, 'e te tōmāti. 'Ua ho'o mai Mere i te taro, te tāporo, te 'anani, 'e te pota.

Teumere : 'Ua oti ā tā tā tātou 'ohipa i 'ō nei. Haere ana'e i te fare rā'au.

H A ' A M Ā R A M A R A M A R A ' A 1 .

E aha te tai'o o teie mahana ?

5.1.1970 = Te pae nō tēuare, matahiti hō'ē tauatini, iva hānere hitu 'ahuru.

23.8.1968 = Te piti 'ahuru mā toru nō 'ātete, matahiti hō'ē tauatini, iva hānere 'e ono 'ahuru mā va'u.

3

14.11.1972 = Te 'ahuru mā maha nō novema, matahiti hō'ē tauatini, iva hānere, hitu 'ahuru mā piti.

E A ' A ' O H I P A R A ' A 1 .

Hī'ora'a

17.12.1922 = Te 'ahuru mā hitu nō titema, matahiti hō'ē tauatini, iva hānere, piti 'ahuru mā piti.

1) 4.4.1821 = .....

2) 25.5.1799 = .....


3) 6.9.1923 = .....

4) 7.2.1964 = .....


5) 30.6.1873 = .....

H A ' A M Ā R A M A R A M A R A ' A 2 .

E 'ete teie

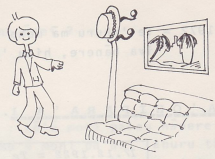


Teie te pūtē moni a Teumere.




4

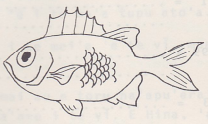
Tē ti'i nei terā ta'ata i tōna tāupo'o.




E tui ature teie.




E 'i'ihī teie



E mā'a hotu teie.



E mā'a tupu teie.



E A ' A ' O H I P A R A ' A 2 .

Hī'ora'a.

'Ua tu'u 'ōna i te i'a i roto i tāna 'ete.  
Tē tu'u nei 'ōna i te i'a i roto i tāna 'ete.  
E tu'u 'ōna i te i'a i roto i tāna 'ete.

5

1) 'Ua ho'o mai Teumere i te hō'ē ha'apu'era'a mei'a .....

2) .....  
Tē ti'i nei 'ōna i tāna pūtē moni .....


3) .....  
E haere tātou i te mātete nō Pape'ete .....

4) .....  
Tē 'aufau nei Mere i te mā'a .....


5) 'Ua ho'i Teumere mā i te fare .....

H A ' A M Ā R A M A R A M A R A ' A 3 .

Tā tātou moni pa'ari :



Hō'ē toata 'e 'aore rā hō'ē farāne



E piti toata 'e 'aore rā e piti farāne

6



Hō'ē tārā, 'oia ho'i e pae toata 'e 'aore rā e pae farāne



E piti tārā 'e 'aore rā hō'ē 'ahuru farāne



E maha tārā, 'oia ho'i e piti 'ahuru farāne



Hō'ē 'ahuru tārā 'e 'aore rā e pae 'ahuru farāne



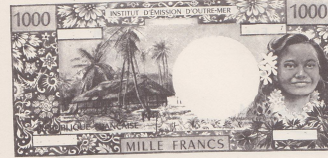
E piti 'ahuru tārā 'e 'aore rā hō'ē hānere farāne

7

Tā tātou moni parau :



Hō'ē hānere tārā 'e 'aore rā e pae hānere farāne



E piti hānere tārā, 'oia ho'i hō'ē tauatini farāne



Hō'ē tauatini tārā 'e 'aore rā e pae tauatini farāne

E A 'A 'O H I P A R A 'A 3.

Hī'ora'a

Frs. 33 = E maha tārā 'e e toru toata.

- 1) Frs. 6 = .....
- 2) Frs. 105 = .....
- 3) Frs. 210 = .....
- 4) Frs. 35 = .....
- 5) Frs. 620 = .....

8

## DOSSIER n°4

### Question n°1

Quels arguments utiliserez-vous pour inciter les élèves de CM2 des écoles du secteur de recrutement de votre collège à choisir l'option Tahitien en 6° ?

### Question n°2

Commenter un sujet de baccalauréat

« En vous fondant sur ce sujet de baccalauréat que vous analyserez en le critiquant au besoin, vous élaborerez une séquence pédagogique de préparation à l'épreuve écrite du baccalauréat pour des élèves de terminale, à la fin du premier trimestre.

En prenant en compte l'hétérogénéité du groupe classe, vous évoquerez les pré-requis, définirez les objectifs, décrierez un déroulement et élaborerez une évaluation. Vous préciserez l'usage d'une éventuelle remédiation.

### Le sujet de baccalauréat

#### BACCALAUREAT GENERAL - SESSION 2004 -

#### TAHITIEN

#### SÉRIE : LITTÉRAIRE

Le sujet comporte : 4 pages

Durée de l'épreuve : 3 H 00

Coefficient : 4

L'usage du dictionnaire n'est pas autorisé.

---

#### Te fare

« Aue, e 'ati to'u i te fa'ari'i-noa-ra'a

I to 'oe ti'ara'a i piha'i iho ia'u.

Te veuveu(1) o to 'oe na 'ahu, te puharara(2) o to 'oe na rouru,

Te rarahi o to 'oe na mata e te faito hope 'ore

5 O to 'oe na mau hihi : e hepohepora'a tena no'u ”.

O te huru ia teie o te fare-punu i te ta'ora'a mai

I to na tuahine iti, te fare-ni'au.

“ E, e a'ia'i(3) iho-a to 'oe, e'ere ra i te purotu mau.

A hi'o mai na i to'u rouru iti'ami'imi'i(4),

10 Ua 'arue ta'u mau ipo(5) i to'u nahonaho

E i to'u ato'a pautuutu mau.”

E reo iti ha'iha'i roa to te fare-ni'au

I te pina'ira'a mai i to na tua'ana :

“Aita o ta'u, na to'u iho-a metua-vahine

15 I pa'ipa'i(6) mai ia'u mai teie te huru,

Aore au i nehenehe i te pato'i atu i teie mau rore

I tu'u-hia mai i raro a'e i to'u tino.”

No te ha'amamu i teie nau poti'i, 'u'ana mai ra te mata'i.  
 No to na papu i to na 'eta'eta maita'i,  
 20 Fa'ai'eie(7) a'e ra te fare-punu ia na :  
 " E Maa'e iti e, e Mata'i iti e, 'aita a 'oe i fiu i te puhi ? "  
 No to na taia i te 'iria o te mata'i,  
 Tapiri a'e nei te fare-ni'au i to na mata.  
 Aue ho'i e, ua mahaehae roa ia to na 'ahu i teie nei,  
 25 Ua puhi noa te mata'i na roto.

'Ore ato'a a'e ra te te'ote'o o te fare-punu,  
 Hau ri'ari'a a'e ra o na no to na rouru.  
 Ma te ha'ama'ore, tomo roa atu ra te miti  
 I roto i te puhapara'a o te tapairu nei,  
 30 Puharara ha noa atu ra to na mau puti'iti'i(8) iti.  
 No te rahi o to na 'oa'oa, ha'apuai fa'ahou a'e ra  
 Te puahiohio i te puhi, pe'e ta'ue a'e nei  
 Te upo'o iti o te fare-punu.  
 Ta'o maru noa atu nei te fare-ni'au i to na tua'ana iti :  
 35 Ma te fa'aite fa'ahou mai a ia i te rahi o to na 'a'au.

« E'ita anei 'oe e taia i te puta-hia i te to'eto'e ? »  
 E faufa'a anei i te 'iriti mai i te ho'e ha'api'ira'a  
 No roto mai i teie, 'a'amu iti ?  
 Ua 'ite au e e mau feia 'aravihi 'outou  
 40 No te tatara i te aura'a o teie mau parau.

RUI A MAPUHI, Pehepehe.  
 "Te Hia'ai-ao" p.19/21. 1985

- 1-Veuveu : usé, effiloché.
- 2-Puharara : cheveux embroussaillés
- 3-A'ia'i : beauté
- 4-Rouru 'ami'imi'i : cheveux frisés
- 5-Ta'u mau ipo : mes bien-aimés
- 6-Pa'ipa'i : frapper, taper
- 7-I'eie : élégant, gracieux
- 8-Puti'iti'i : cheveux tressés.

### Te mau uira'a.

#### I – Maramarama'a i te tai'ora'a. /8

##### I.1 - A horo'a mai i te pahonora'a tano. /4

- 1 – E 'aparaura'a teie i rotopu : /1
- I te utuafare o te fare-punu e te utuafare o te fare-ni'au.
- Te fare-punu e te fare-ni'au.
- Te fatu o te fare-punu e te fatu o te fare-ni'au.

2 – Ia parauparau te fare-punu i te fare-ni'au : /1

- E reo iti ha'iha'i roa tona.
- E reo iti navenave roa tona.
- E reo iti pate'ote'o roa tona.

3 – Ua pe'e ta'ue noa te upo'o o te fare-punu : /1

- I te puai o te vero.
- i te taehae o te tahi puhi.
- I te tahi 'aremiti rarahi mau.

4 – Ua riri te natura i te fare-punu : /1

- No tona fa'aro'o 'ore i te fare-ni'au.
- No tona fa'a'oru i mua i te fare-ni'au.
- No tona maita'i i ni'a i te fare-ni'au.

## **I.2 - Na roto i te papa'ira'a mai i te mau irava tano, ia au i teie tai'ora'a parau, a pahono mai i teie mau uira'a.** /4

1 – I roto i teie pehepehe, eaha te vahi ta'ae o na fare e piti nei ? /1

2 – Te fa'ahoho'a nei te rohipehe i na fare e piti i te ta'ata. A horo'a mai i te mau irava ato'a o tei ha'apapu i teie mana'o. /1

3 – Eaha te huru o te reo o te fare-ni'au ia parauparau atu i te fare-punu. A horo'a mai e piti irava paturu. /1

4 – No te aha te mata'i e te miti i rave ino ai i te fare-punu ? /1

## II – Heura'a ta'o. /4

### II.1 – A horo'a mai te tahi ta'o ho'e a aura'a i te ta'o i tareni hia : /2

1 – E **a'ia'i** ihoa to 'oe. / 0.5

2 – E reo iti **ha'iha'i** roa to te fare-ni'au. / 0.5

3 – Aita a 'oe i fiu i te **puhi** ? / 0.5

4 – Te **te'ote'o** o te fare-punu. / 0.5

### II.2 – A huri na roto i te reo farani i teie mau irava : /2

1 – “Aue, e 'ati to'u i te fa'ari'i-noa-ra'a

I to 'oe ti'ara'a i piha'i iho ia'u.

Te veuveu o to 'oe 'ahu, te puharara o to 'oe na rouru,

Te rarahi o to 'oe na mata e te faito hope 'ore

O to 'oe na mau hihi : e hepohepora'a tena no'u.” /1

2 – Ma te ha'ama 'ore, tomo roa atu ra te miti

I roto i te puhapara'a o te tapairu nei,

Puharara ha noa atu ra to na mau puti'iti'i. /1

**III.1 – Te fa’ahoho’a nei te rohipehe i te fare-ni’au i te tahi ta’ata maru e te te’ote’o ’ore.**

**Ua tu anei to ’oe mana’o i to te rohipehe ?**

A papa’i mai i ta ’oe pahonora’a ma te tatara maite te hohonura’a o to ’oe mana’o. /4  
( E 6-7 reni)

**III.2 – Te parau nei te rohipehe e piahia ’aravihi ’oe no te tatara i te aura’a o teie pehepehe.**

A horo’a mai na ia te faufa’a o teie tai’ora’a e te poro’i a te rohipehe. /4  
( E 6-7 reni)

**Remarques**

Selon la réglementation en vigueur définissant les CAPES de langues régionales (RLR 822-3) les objectifs de l’épreuve sur dossier doivent permettre au candidat de montrer :

- qu’il connaît les contenus d’enseignement et les programmes de sa discipline en collège et en lycée ;
- qu’il a réfléchi aux finalités de sa discipline et à sa relation avec les autres matières ;
- qu’il a des aptitudes à l’expression orale, à l’analyse et à la synthèse ;
- qu’il peut faire état de connaissances élémentaires sur l’organisation d’un établissement scolaire du second degré ;
- qu’il a réfléchi à l’intégration de la notion de citoyenneté dans son enseignement.

L’épreuve sur dossier comporte 2 questions.

La 1<sup>ère</sup> fait appel aux connaissances d’un point de vue administratif. Cette année, les candidats n’ont pas réussi à répondre aux questions. Les lacunes sont nombreuses voire inquiétantes.

La 2<sup>ème</sup> est un commentaire didactique et pédagogique de documents. Pour ce faire, on conseille aux candidats de : présenter, décrire tous les documents du dossier (type, support, période...) et les critiquer éventuellement (qualité de la reproduction, des détails pour un document iconographique..., longueur, lisibilité... pour un document textuel).

Une fois l’analyse des documents menée, si les consignes demandent une proposition de séance, on veillera à ne pas confondre ce concept avec celui de séquence (ensemble de séances). La séance se décompose en phases, au moins deux, phase d’accueil (très importante dans un cours de langue) et phase d’acquisitions, parfois quatre (accueil, réactivation des acquis, acquisition nouvelles, travail ludique). Chaque phase comporte un ou plusieurs objectifs, des déroulements, une évaluation déterminée à partir de l’objectif, et une éventuelle remédiation. L’objectif se détermine à la fois à partir des programmes et des documents proposés par le jury. Les documents, correctement analysés et donc dont on aura dégagé l’intérêt pédagogique, peuvent, bien entendu, être, au gré du candidat, utilisés à n’importe quel moment de la séance. Le candidat veillera à ne pas rédiger entièrement ce qu’il a à dire, mais veillera, en revanche à avoir un plan clair.

Trop souvent, les candidats ayant obtenu les notes les plus basses n’ont pas fait le lien entre les documents proposés et les programmes.

**distribution des notes** (4 candidates) – 03 – 06 – 11 - 17